L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLEANS DIMANCHE MATIN, 18 AOUT 1874.

17me Année.

DUFOUR & LIBERT,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE MATIN, 16 AOUT.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI.

Par Hoffman, Marks & Co., au Vendeur à la rue de Chartres—Marchandises sèches, liquoris et "notions."

Vente positive et sans réserve. On trouvera d'une autre colonne du journal un avis de M. Geo. Pearson, par lequel il annonce pour mardi prochain, à onze heures du matin, la vente de tout le mobilier de la résidence de Romaine, No 231, entre Julia et St-Joseph. Ce mobilier comprend d'excellentes pour chambres à coucher, salles et salles à manger. Voir l'annonce.

La Nouvelle-Orléans et les Campagnes.

Le comité central démocratique d'Etat, dans un esprit de conciliation qui lui fait honneur, a obtempéré aux désirs exprimés par le comité de soixante-dix et a convoqué la convention conservatrice à Baton Rouge. C'est une satisfaction donnée à certaines paroisses du Nord qui étaient opposées à la réunion de la convention à la Nouvelle-Orléans. Le Shreveport *Times* qui avait pris l'initiative de la convocation d'une convention à Alexandrie, a retiré sa convocation en acceptant le changement. Il n'a reste plus que le *Vindicator* de Natchitoches qui persiste à vouloir que les délégués de ces paroisses aillent à Alexandrie, disent-ils être seuls.

Nous espérons que les citoyens de Natchitoches comprendront assez la nécessité de l'union pour envoyer leurs délégués à Baton Rouge comme les autres paroisses et qu'ils ne voudront pas donner à nos ennemis communs la satisfaction d'une division dans nos rangs.

S'il se substituait de Baton Rouge à la Nouvelle-Orléans comme lieu de réunion de la convention, doit-on avoir pour résultat le rétablissement de l'harmonie entre les différentes sections de l'Etat, nous ne le regrettons pas, bien qu'il nous ait été impossible de trouver dans les lettres et articles publiés sur ce sujet, aucune raison valable pour justifier ce changement, ni au point de vue matériel, ni au point de vue politique. La question étant décidée, il est inutile d'y revenir.

Mais il nous sera permis de dire que nous avons été aussi surpris qu'affligés des dispositions peu amicales que nous avons vu témoigner par plusieurs journaux du Nord de l'Etat à l'égard de la Nouvelle Orléans.

Cette hostilité qui s'est traduite par des violences de langage regrettables dans certains journaux, a si peu de raison d'être que nous en cherchons vainement la cause. Nous avons toujours vu dans les conventions qui se sont tenues à la Nouvelle Orléans, la délégation de la ville témoigner la plus grande déférence pour les vœux et les demandes des délégués des campagnes et les accusations dirigées récemment contre la démocratie de la ville, nous paraissent injustes et sans le moindre fondement.

Les attaques contre les membres du comité central démocratique d'Etat nous paraissent tout aussi regrettables et tout aussi injustifiables. Le comité exécutif nommé, à la suite de la campagne de 1872, eut manqué à tous ses devoirs s'il n'eut convoqué une convention d'Etat pour organiser la campagne actuelle. Les comités exécutifs n'ont guère d'autre mission que celle-là, ouvrir une nouvelle campagne électorale en appelant une convention de leur parti.

Ils ont fait cette convocation dans un esprit aussi libéral que possible et en tenant compte de l'existence du nouveau programme sur des circonstances sous le programme de la Ligne Blanche. Ils ne méritaient certes pas pour cela d'être accusés de Bourbonisme et d'être traités avec un sans-façon que le comité des 70 a justement censuré. Les membres du comité central ont rempli leur mission avec tact et avec prudence, et ils pourront remettre leur mandat à la convention de Baton Rouge, avec la conscience d'avoir fait leur devoir et d'avoir été à la hauteur des circonstances.

Quant à la ville de la Nouvelle-Orléans qui a donné en 1872 une à douze mille voix de majorité au parti conservateur, qui a souscrit plus de cent mille dollars pour soutenir le gouvernement et la législature; McEnery et pour défendre la cause de la Louisiane à Washington, elle continuera, en dépit des mesquines calomnies dont elle subit depuis quelque temps l'existence, à rester fidèle à la cause du salut commun. Elle ne se séparera pas de la masse des Conservateurs, quand même ses préférences ne l'emporteraient pas à Baton-Rouge. Elle ne comprend pas qu'on se divise pour une question de mots ou de drapeau, quand on est d'accord sur le but. Les lignes Blanches de la Nouvelle-Orléans sont, en même temps, membres des clubs démocratiques, parce qu'elles pensent que l'organisation de la Ligne Blanche n'est qu'un auxiliaire de l'organisation démocratique et que la préférence à donner à l'une ou à l'autre de ces dénominations n'est qu'une affaire secondaire, comparée avec la gravité du but poursuivi par tous ceux qui veulent renverser la domination radicale.

L'esprit de la population en ville est extrêmement conciliant; chacun comprend la nécessité de sacrifier à l'union ses idées ou ses préférences personnelles. Et si, comme nous y comptons, les délégués des campagnes viennent à Baton Rouge animés du même esprit de tolérance, l'entente sera facile. Mais il ne faut pas que des délégués entrent dans la Convention avec la détermination de se retirer si la majorité n'adopte pas leur manière de voir. Agir de la sorte serait plus que du Bourbonisme; ce serait déserter devant le ridicule.

Nous pensons qu'il n'en sera pas ainsi et que toutes les discussions seront marquées par la plus grande harmonie et par cet esprit de tolérance qui est indispensable au succès dans les rangs de la démocratie. Ceux des délégués des campagnes qui seraient provenus contre la ville reviendront, nous en sommes convaincu, de leurs préventions et s'il y a rivalité, ce sera la noble rivalité qui consiste à lutter de zèle et de dévouement pour la cause commune.

ESPRIT D'ENTREPRISE.—C'est par l'esprit d'entreprise que se distingue le col. S. N. Moody et l'on peut dire qu'il est toujours occupé de projets de nature à faire fructifier, pour lui et pour les autres, les vastes capitaux dont il dispose. Nous apprenons que le col. Moody est en ce moment avec sa famille à New York d'où ils doivent sous peu se rendre à Paris où se trouvent toujours les modèles les plus élégants et les plus raffinés de toutes les modes. Rien de cela n'échappera à l'observation du col. Moody, et ses nombreux clients pourront en juger à son retour à la Nouvelle-Orléans. En attendant, nous devons dire que le grand emporium de chemises situé au coin des rues Canal et Royale, vers dirigé par notre ami Victor Griemmer, dont l'urbanité aimable et courtoise est connue de tous.

Avec un coadjuteur pareil, M. Moody est afin de retrouver la vogue quand il reviendra.

Pour "allonger" la vie, on achète une "Longine", ces montres dignes rivales de bijoux or ou argent que Zimmermann offre à des prix très raisonnables.

Beaucoup d'appelés et beaucoup d'élus,
Telle est la devise
De la Loterie de la Louisiane.
Tant de gens y gagnent!
Beaucoup d'appelés et beaucoup d'élus,
Telle est la devise
De la Loterie de la Louisiane.
Tant de gens y gagnent
Beaucoup d'appelés et beaucoup d'élus,
Quelle belle devise!

—Un échantillon de l'esprit allemand. Un journal de Berlin publiait ces jours derniers, l'annonce suivante:

"Un monsieur qui doit quitter son appartement et qui est obligé de le remettre au propriétaire dans l'état où il l'a trouvé, demande à louer 1,000 punaises vivantes. S'adresser, Tauben Strasse, 15."

Le *Picayune* veut bien négliger au moment les intérêts des clubs indépendants pour donner des conseils à l'ABEILLE. Grand merci! voisin, nous n'en avons que faire.

Nous n'avons nommé incidemment Walmoth que parce que nous avons vu s'agiter la queue qu'il a laissé ici. Quant aux questions d'intérêt général, aussi longtemps que le public se montrera satisfait de la manière dont nous les traitons, nous nous dispenserons de changer cette manière pour suivre les conseils d'un journal à la popularité duquel celle de l'ABEILLE n'a rien à envier.

Nous n'avons pas attendu l'avis du *Picayune* pour exprimer nos vues sur la loi qui supprime les marchés particuliers, pas plus pour détourner certaines parties intéressées dans ce litige d'un entraînement irréfléchi vers le parti radical. Nous avons donné à nos lecteurs assez de gages de notre sincérité pour avoir le droit de dire la vérité même lorsqu'elle n'est pas agréable; si nous n'avons pas besoin des suggestions du *Picayune* pour continuer à faire notre devoir.

Quant à faire des compliments écœurants aux officiers radicaux, tout en étant disposés à faire à chacun la part du bien et du mal, nous n'avons qu'un goût médiocre pour une pareille besogne et nous en laissons le soin au *Picayune* qui s'en acquitte si bien.

Notre confrère a tort de dire que nous n'apprenons ni n'oublions rien. Nous oublions de ne soldes, ne cependant pas de se rendre coupable de récidive.

En conséquence, il a fait application au ruinant Badger, lui demandant un cautionnement d'officiers de police pour faire exécuter la loi; mais, ce brave général de milice, pensant que la prudence est mère de la sureté, n'a pas voulu se compromettre et a refusé tout net.

Un peu désappointé de l'insuccès de sa première tentative, M. Turnbull, s'est adressé à Son Excellence William Pitt Kellogg, pseudo-gouverneur de l'Etat.

Le pseudo après s'être gratté la bout du nez, qu'il a fort long dans certaines moments, a consulté avec le pseudo-ministre de la guerre, le pseudo-général Field, l'ex-juge Dibble, et celui-ci lui ayant déclaré que l'acte 31 était constitutionnel, il était sauf de faire exécuter, il a envoyé au général Badger l'ordre de mettre la police à la disposition de l'administrateur du département du commerce.

Hier matin donc, vers cinq heures, cet agent de police se sont rendus à l'Hôtel de ville pour attendre le bon plaisir de M. Turnbull. Celui-ci s'est mis à leur tête et tous les marchés particuliers ont été fermés.

Après avoir accompli cet exploit, M. Turnbull a renvoyé ses troupes, et se dirigeant légèrement indisposé, il s'est retiré chez lui, s'enfermant comme Achille dans sa tente.

M. Turnbull aura à comparaître une seconde fois devant M. Hawkins pour mépris de Cour. On nous dit que cette mesure a déjà été prise, mais le notice n'a pas encore été servie, ce nous semble.

M. Hawkins était absent de la ville hier, et jusqu'à son retour, l'administrateur du département du commerce ne sera pas inquiété, à moins que le juge de la quatrième Cour de district, n'assume encore une fois les fonctions de M. Hawkins et lève l'injonction.

La Mortalité à la Nouvelle-Orléans.

Quelques personnes prompt tes à s'alarmer, sont déjà effrayées des quelques cas d'insolation et de congestion cérébrale que les journaux ont rapportés, et se glissent dans le tuyau de Pivrelle, qu'une terrible épidémie règne depuis plusieurs jours à la Nouvelle-Orléans et que l'un emporte les deux tiers des décès dans le but d'éviter une panique.

La vérité vraie.—Si l'on nous permet de nous exprimer ainsi, c'est que notre ville n'a jamais été plus saine, et que les médecines charitables voudront bien ni envoyer, soit directement à *Bruly Landing*, Quest Baton-Rouge, soit par l'entremise du Très-Rév. G. Raymond, vicaire-général du diocèse, résidant à l'Archevêché.

C. H. Zimmermann, 129 rue du Canal, paie le plus haut prix pour le vieil argent, le vieil or et les diamants.

NOMBREUSES ARRESTATIONS A MARSEILLE.—Nous trouvons la dépêche suivante dans le New-York *Herald*:

Paris, 31 août 1874.—Quatre-vingt personnes, qui ont été attachées à la Commune, ont été arrêtées à Marseille. Dans le nombre est M. Esquiros, ex-préfet du département des Bouches du Rhône, sous le gouvernement du 4 septembre.

SOCIÉTÉ D'ASSISTANCE MUTUELLE DE STE-MARTHE.—Une assemblée générale de cette société a eu lieu le 13 août. Le secrétaire, M. Louis Maspéro, nous informe que sur la proposition du président, les deux propriétaires de l'*Abeille* ont été nommés à l'unanimité membres honoraires de la Société de S.-Maurice. Nous remercions la Société et son honorable président de l'honneur qu'ils ont bien voulu nous faire.

ACADÉMIE COMMERCIALE ET CLASSIQUE.—L'éminent directeur de cette institution annonce que la dixième session s'ouvrira le lundi 7 septembre. MM. M. Lushé s'est acquis une trop haute réputation dans l'enseignement en Louisiane pour que nous ayons besoin de le recommander aux familles. Nous référons simplement nos lecteurs à son annonce.

GRANDE VENTE DE MARCHANDISES SÈCHES.—La maison Danziger continuera de vendre à vingt-cinq cents à la piastre ce qui lui reste de marchandises si bien achetées à New-York aux ventes du shérif. Il y a là des occasions exceptionnelles que nous engageons nos lecteurs et nos lectrices à ne pas laisser échapper. Voir l'annonce pour les détails.

MEUBLES A BON MARCHÉ.—Tout est bon marché par ces temps de crise, mais rien n'est aussi bon marché que les meubles que fabrique M. Jas. Hubbard, au coin des rues Remparts et Perdido, parce que ces meubles réunissent l'élégance à la solidité et au fini du travail, qualité rare dans les meubles fabriqués en Amérique. Allez donc faire vos achats chez M. Hubbard.

GROCERIES. FARINE NOUVELLE DE CHOIX.—Nous appelons l'attention des boulangers et des familles sur l'annonce de MM. Jno. K. Renaud & Co., coin Camp et Julie, qui offre de livrer sans frais dans toute partie de la ville de la farine nouvelle de choix à $7,50 le baril. On trouvera dans cette maison un assortiment complet de groceries au plus bas prix, au comptant.

Un assortiment entièrement nouveau de véritable "Jais anglais", en parures bracelets, boucles, vinaigrettes, colliers, chaînes de montres, croix, &c., chez un nouveau, 129, rue du Canal.

Samedi, 22 août
Grande distribution de lots
A la Loterie de la Louisiane.
Samedi, 29 août
Grande distribution de lots
A la Loterie de la Louisiane.
Samedi, 29 août
Grande distribution de lots
A la Loterie de la Louisiane.
Samedi, 29 août.

LA FRÉGATE "LA MAGICIENNE" AU CANADA.—Nous lisons dans le *Canadien* de Québec:

Le 6, le corps de musique de la frégate française la *Magicienne* a donné un concert populaire sur la terrasse St. Louis. Il y avait une foule énorme; la terrasse était tellement encombrée que la circulation était impossible.

Les citoyens de Québec sont très heureux d'être honorés de la visite d'un amiral français. On sons demandait de tous côtés, hier soir, s'il était probable que les marins français feraient une promenade dans les principales rues de Québec. Nous ignorons si la coutume ou les convenances s'y opposent, mais nous sommes certain que le régiment de marins avec l'amiral en tête faisant une promenade dans nos principales rues, recevrait une ovation des plus enthousiastes.

Samedi après-midi, M. le maire de Québec est allé faire visite à l'amiral Thomasset à bord de la frégate la *Magicienne*.

On lit dans la *Minerve* de Montréal:

On nous annonce que M. l'amiral Thomasset et les officiers de la frégate française la *Magicienne*, actuellement en rade de Québec, ont l'intention de visiter prochainement Montréal. Nous apprenons cette nouvelle avec plaisir. Qu'ils viennent, et, ici comme à Québec, ils seront reçus avec sympathie; ici comme à Québec, ils trouveront des Français respectés, mais gardant toujours dans leur mémoire le souvenir de leur mère-patrie.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

LA GUERRE CONTRE LES MARCHÉS PARTICULIERS.

M. Kellogg montre son pied fourchu.

Nous avions raconté que M. Turnbull, administrateur du département du commerce, avait été condamné par M. Hawkins, de la Cour suprême fédérale, à vingt-quatre heures de prison et à vingt-cinq piastres d'amende, pour violation de l'injonction interdisant la clôture des marchés particuliers, et qu'une foule considérable qui s'était groupée sur le trottoir, devant la maison de sour, avait vu passer l'administrateur, conduit par le shériff, qui devait le faire incarcérer dans la prison de paroisse.

Tandis que les propriétaires des marchés particuliers en adjournaient de leur triomphe, M. Kellogg, toujours à l'affût de nouvelles, apprenait la condamnation de l'administrateur du département du commerce.

Aussitôt, d'un trait de plume, il a signé un grâce et l'a fait mettre en liberté avant même qu'il fût arrivé à destination,—ce qui donne lieu de supposer que le pardon était préparé d'avance.

Quelques personnes se disent bien renseignées, prétendent d'un autre côté, que c'est Jeanes Lewis, remplissant les fonctions d'administrateur du département des améliorations, qui a rendu à M. Turnbull le bon service de lui épargner quelques heures de séjour forcé à la prison de paroisse, en cassant avec M. Hawkins et en obtenant un compromis de celui-ci.

Quoi qu'il en soit, l'administrateur du département du commerce, à peine libre, a voulu faire sentir aux malheureux propriétaires de marchés particuliers tous les coutillons qu'on soldera, ne craignant pas de se rendre coupable de récidive.

En conséquence, il a fait application au ruinant Badger, lui demandant un cautionnement d'officiers de police pour faire exécuter la loi; mais, ce brave général de milice, pensant que la prudence est mère de la sureté, n'a pas voulu se compromettre et a refusé tout net.

Un peu désappointé de l'insuccès de sa première tentative, M. Turnbull, s'est adressé à Son Excellence William Pitt Kellogg, pseudo-gouverneur de l'Etat.

Le pseudo après s'être gratté la bout du nez, qu'il a fort long dans certains moments, a consulté avec le pseudo-ministre de la guerre, le pseudo-général Field, l'ex-juge Dibble, et celui-ci lui ayant déclaré que l'acte 31 était constitutionnel, il était sauf de faire exécuter, il a envoyé au général Badger l'ordre de mettre la police à la disposition de l'administrateur du département du commerce.

Hier matin donc, vers cinq heures, cet agent de police se sont rendus à l'Hôtel de ville pour attendre le bon plaisir de M. Turnbull. Celui-ci s'est mis à leur tête et tous les marchés particuliers ont été fermés.

Après avoir accompli cet exploit, M. Turnbull a renvoyé ses troupes, et se dirigeant légèrement indisposé, il s'est retiré chez lui, s'enfermant comme Achille dans sa tente.

M. Turnbull aura à comparaître une seconde fois devant M. Hawkins pour mépris de Cour. On nous dit que cette mesure a déjà été prise, mais la notice n'a pas encore été servie, à ce nous semble.

M. Hawkins était absent de la ville hier, et jusqu'à son retour, l'administrateur du département du commerce ne sera pas inquiété, à moins que le juge de la quatrième Cour de district, n'assume encore une fois les fonctions de M. Hawkins et lève l'injonction.

La Mortalité à la Nouvelle-Orléans.

Quelques personnes prompt tes à s'alarmer, sont déjà effrayées des quelques cas d'insolation et de congestion cérébrale que les journaux ont rapportés, et se glissent dans le tuyau de Pivrelle, qu'une terrible épidémie règne depuis plusieurs jours à la Nouvelle-Orléans et que l'un emporte les deux tiers des décès dans le but d'éviter une panique.

La vérité vraie.—Si l'on nous permet de nous exprimer ainsi, c'est que notre ville n'a jamais été plus saine, et que les médecines charitables voudront bien ni envoyer, soit directement à *Bruly Landing*, Quest Baton-Rouge, soit par l'entremise du Très-Rév. G. Raymond, vicaire-général du diocèse, résidant à l'Archevêché.

C. H. Zimmermann, 129 rue du Canal, paie le plus haut prix pour le vieil argent, le vieil or et les diamants.

NOMBREUSES ARRESTATIONS A MARSEILLE.—Nous trouvons la dépêche suivante dans le New-York *Herald*:

Paris, 31 août 1874.—Quatre-vingt personnes, qui ont été attachées à la Commune, ont été arrêtées à Marseille. Dans le nombre est M. Esquiros, ex-préfet du département des Bouches du Rhône, sous le gouvernement du 4 septembre.

SOCIÉTÉ D'ASSISTANCE MUTUELLE DE STE-MARTHE.—Une assemblée générale de cette société a eu lieu le 13 août. Le secrétaire, M. Louis Maspéro, nous informe que sur la proposition du président, les deux propriétaires de l'*Abeille* ont été nommés à l'unanimité membres honoraires de la Société de S.-Maurice. Nous remercions la Société et son honorable président de l'honneur qu'ils ont bien voulu nous faire.

ACADÉMIE COMMERCIALE ET CLASSIQUE.—L'éminent directeur de cette institution annonce que la dixième session s'ouvrira le lundi 7 septembre. MM. M. Lushé s'est acquis une trop haute réputation dans l'enseignement en Louisiane pour que nous ayons besoin de le recommander aux familles. Nous référons simplement nos lecteurs à son annonce.

GRANDE VENTE DE MARCHANDISES SÈCHES.—La maison Danziger continuera de vendre à vingt-cinq cents à la piastre ce qui lui reste de marchandises si bien achetées à New-York aux ventes du shérif. Il y a là des occasions exceptionnelles que nous engageons nos lecteurs et nos lectrices à ne pas laisser échapper. Voir l'annonce pour les détails.

MEUBLES A BON MARCHÉ.—Tout est bon marché par ces temps de crise, mais rien n'est aussi bon marché que les meubles que fabrique M. Jas. Hubbard, au coin des rues Remparts et Perdido, parce que ces meubles réunissent l'élégance à la solidité et au fini du travail, qualité rare dans les meubles fabriqués en Amérique. Allez donc faire vos achats chez M. Hubbard.

GROCERIES. FARINE NOUVELLE DE CHOIX.—Nous appelons l'attention des boulangers et des familles sur l'annonce de MM. Jno. K. Renaud & Co., coin Camp et Julie, qui offre de livrer sans frais dans toute partie de la ville de la farine nouvelle de choix à $7,50 le baril. On trouvera dans cette maison un assortiment complet de groceries au plus bas prix, au comptant.

Un assortiment entièrement nouveau de véritable "Jais anglais", en parures bracelets, boucles, vinaigrettes, colliers, chaînes de montres, croix, &c., chez un nouveau, 129, rue du Canal.

Samedi, 22 août
Grande distribution de lots
A la Loterie de la Louisiane.
Samedi, 29 août
Grande distribution de lots
A la Loterie de la Louisiane.
Samedi, 29 août
Grande distribution de lots
A la Loterie de la Louisiane.
Samedi, 29 août.

LA FRÉGATE "LA MAGICIENNE" AU CANADA.—Nous lisons dans le *Canadien* de Québec:

Le 6, le corps de musique de la frégate française la *Magicienne* a donné un concert populaire sur la terrasse St. Louis. Il y avait une foule énorme; la terrasse était tellement encombrée que la circulation était impossible.

Les citoyens de Québec sont très heureux d'être honorés de la visite d'un amiral français. On sons demandait de tous côtés, hier soir, s'il était probable que les marins français feraient une promenade dans les principales rues de Québec. Nous ignorons si la coutume ou les convenances s'y opposent, mais nous sommes certain que le régiment de marins avec l'amiral en tête faisant une promenade dans nos principales rues, recevrait une ovation des plus enthousiastes.

Samedi après-midi, M. le maire de Québec est allé faire visite à l'amiral Thomasset à bord de la frégate la *Magicienne*.

On lit dans la *Minerve* de Montréal:

On nous annonce que M. l'amiral Thomasset et les officiers de la frégate française la *Magicienne*, actuellement en rade de Québec, ont l'intention de visiter prochainement Montréal. Nous apprenons cette nouvelle avec plaisir. Qu'ils viennent, et, ici comme à Québec, ils seront reçus avec sympathie; ici comme à Québec, ils trouveront des Français respectés, mais gardant toujours dans leur mémoire le souvenir de leur mère-patrie.

UNE CHRONIQUE
— DE LA —
NOUVELLE-ORLEANS.
— Suite —
Commencée d'hier-soir.

Notre bref était de présenter au lecteur un aperçu des affaires et de la position en général de la Colonie, mais entendons-nous, pour le moment, nous trop de détails minutieux, qui rendraient ces tableaux peu attrayants pour la généralité pensons-nous nous allons maintenant soumettre quelques réflexions relativement au commerce extérieur de la Louisiane, qui nous paraît être appelé à prendre un développement naturel et considérable.

Ainsi trouvons-nous partout des insinuations quand nous examinons à cet égard les correspondances des premières autorités, qui, si on n'aimait point à dire au gouvernement de Kel, que l'on paralysé tous et ces fonds, si l'on comptait sur un retour quelconque d'un passé qui produisait tant de bien pour l'Etat, dont les seules pulsations pouvaient avoir quelque valeur aux yeux du commerce.

Sans doute les commencements des relations pour les importations de la république ne pouvaient point se faire encore en produits, tels que tabac, indigo, riz ou autres pouvant se agricoles, puisque la nature n'en point encore pris son essor, mais on voulait; mais ce fabricant de ces ressources, le pays ont pas un commerce intertropic, avec les provinces voisines de la Plata, des Antilles, quelques débouchés aux articles de France, qui ne laissaient point de fournir aux besoins de la Colonie une partie essentielle de sa nourriture quotidienne.

Effectivement, par un petit trafic d'outre-mer avec Pensacola, la Havane, Vera-Cruz, Campêche et quelques autres ports de moindre importance, il existait journellement un courant d'exportation en argent, quelques fois même en or (des Doublons ou Quadruples) lequels ne cessèrent que plus tard, par les mesures prohibitives aux maisons d'expéditions en France.

Ce point commerce aurait pu trouver encore une grande activité, si les autorités coloniales n'avaient pas, à dessein, souvent contrarié ces essais des états quants par trop de sévérité en voulant maintenir les restrictions commerciales imposées par la métropole, lesquelles ne les ordonnances royales à cet effet.

Aujourd'hui donc, vu le régime actuel, quelques lignes exceptions à la règle mais que le régime actuel excite imparfaitement par sa rigueur.

C. H. Zimmermann, 129 rue du Canal, emploie les meilleurs horlogers, et l'on peut se fier aux montres réparées et réglées par eux.

—Un acte d'intolérance sauvage vient d'être commis dans le sein de notre cité et recule de la France, mais dans l'une des villes les plus éclairées, à Bordeaux, par une bande de jeunes gens appartenant, paraît-il à la haute société, mais faute—à des familles honnêtes et aisées.

Des frères de l'école chrétienne passaient dans une rue de Bordeaux, il y a trois jours, lorsqu'ils virent tout à coup des jeunes gens diriger contre eux la voiture dans laquelle ils étaient montés. Vainement les frères cherchent à éviter le cheval lancé au galop et excité par les coups de fouet de ses conducteurs, les séparent de frères et blessa même assez grièvement l'un d'entre eux.

Puis les agresseurs, après avoir frappé de leur fouet ces victimes sans défense, s'éloignèrent au milieu de huées inqualifiable qu'ils voulaient s'accompli.

Bientôt arrêtés, les quatre jeunes gens dont nous relatons la conduite criminelle auront à en répondre devant la justice, qui leur infligera sans doute un châtiment d'autant plus sévère qu'ils appartiennent, ainsi que nous l'avons dit, à la classe éclairée de la société.

La fabrique Zimmermann étant complétement restaurée, les réparations de bijoux seront faites promptement et à des prix très raisonnables.

12.

Témoignages de Voyageurs.—Des milliers de gens qui ont voyagé par terre et par mer ont attesté l'efficacité de Hostetter's Stomach Bitters" comme préventif des troubles dyspeptiques qui surviennent ordinairement par suite du changement de climat, de régime et d'eau qui sont la conséquence d'une vie nomade. Sur les systèmes usés, nerveux et réglés par ce stimulant anti-bilieux végétal, les causes extérieures de débilité et de maladie semblent produire peu ou point d'effet. Armé des Bitters Hostetter le voyageur peut défier le mal de mer et ses prévalards froids des îles britanniques, les vents côtiers des Antilles, la température glaciale de l'Atlantique septentrional, ou les chaleurs brûlantes des tropiques, avec une impunité égale. L'effet de cet admirable stimulant médicamenteux, qui d'ordinaire grandement l'énergie vitale de ceux qui en font usage, est de réunir et de rappeler les causes excitatrices de maladies.

AU PUBLIC,

Nous soussignés, parisien par expérience, recommandons avec plaisir le traitement des Drs. R. & E. S. HUNTER, No 24 de la rue du Chantier, dans les affections de la tête, de la poitrine et de l'estomac.

Q. V. FERNANDEZ,
201 rue de Chartres.
W. C. MEAD,
Coin Magnolia et Josephine.
F. R. HERNANDEZ,
Coin Magnolia et Josephine.
CHAS. Médicines et Chimie-Spéciale
Coin Esplanade et Chimpe-Elysées
P. VILLAVASO,
97 rue Vieille-Levée.
JOSEPH TORRES,
Coin Magnolia et Magnolia.
L. ROCHE,
666 rue de Chartres.
OSCAR PETROSNIN,
Rue Bourbon, entre Congrès et Esplanade.
B. LACOSTE,
201 rue de Chartres.
Mme R. VAURIE,
89 rue Ste Bernard.
A. LARGUEBIRNI,
Coin rue de Chartres et Esplanade.
A. BERTIN,
Coin rue Bernard et Robertson.
R. E. [illegible]
Comptoir du Musée Mexicain.
J. G. RUBIN,
89 rue Chartres.
R. B. KENNEDY,
Coin rue Conti.
J. B. PELTIER,
109 rue du Canal
EDGAR DELPI,
113 rue des Champs Elysées.
C. ORY,
Coin rue Chalmette.
J. R. HOGADONE,
371 rue Bourbon.
JAMES DUBREUIL,
97 rue St-Bernard.
F. W. GALONGNE,
681 rue des Bons-Enfants.

Depuis une semaine le grand tirage
De la Loterie de la Louisiane.
Dans une semaine le grand tirage
De la Loterie de la Louisiane.
Dans une semaine le grand tirage
De la Loterie de la Louisiane.
Dans une semaine le grand tirage
De la Loterie de la Louisiane.

Décédé, hier soir, à l'âge de trente-cinq ans, FELIX FERGUY. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à quatre heures et demie de l'après-midi, de la résidence de ses parents, No 57, rue Bourbon, entre Conti et Bienville.

Décédé, le 15 août 1874, à l'âge de trente-cinq ans, FRANÇOIS SOUVERBIELLE, natif de Tarbes, Hautes-Pyrénées.

Les amis et connaissances des familles Augustin Schwenck et J. T. D. Lefèvre sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu ce matin à 9 heures.

Le convoi partira de sa demeure, derrière l'ex-Bourbon 108, entre Toulouse et St Pierre.

De la part de ses veuve.

A. L. G. D. G. A. D. U.
Or. de la Nelle-Orléans, 16 août 1874.
Les membres de la R. L. symbolique Les Vrais Amis de l'Ordre, No 57, sont convoqués extraordinairement pour ce soir, à 7½ heures, au Temple, rue Bourbon, entre Conti et Bienville, pour recevoir le Très Vénérable Grand Maître de la Louisiane, qui nous fera une visite officielle.
Par mandement de la R. Loge,
LE FOYER MAÇONNIQUE No 4.

Pulaski aller à bas à de la tombe à la calé de la rue, ANDRÉS GONZALES, natif de Andalousie (Espagne). Les membres de la famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, dimanche, à 4 heures de l'après-midi, de la résidence de sa mère, No 108 de la rue Ste-Anne, entre les rues Rampart et St-Claude.

Décédé hier à 3 heures de l'après-midi, à l'âge de trente-deux ans, JOSEPH BOUDOUSQUIÉ, né à Mazamet, arrondissement de Castres, département de la Montagne (France). Les amis et les connaissances, ainsi que les membres de la société de bienfaisance Portugaise, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à quatre heures précises. La famille est priée de considérer cette invitation comme spéciale.
De la part de son épouse et de sa famille affligée.

Décédé le 14 août, à l'âge de trente ans et demi, PIERRE-EUGÈNE, fils de monsieur EUGÈNE GIRAUD et d'Elmire Bonnaud. Le corps est exposé chez son père, No 155 rue Dauphine, entre Dauphin et Bienville, pour partir de là pour le cimetière de Lafayette, où, les amis de la famille sont priés de l'accompagner.

Décédé hier, à 7 heures du soir, à l'âge de trente-sept ans, JACQUES DOMERGUE, né à Haute-Pyrénées.

Ses amis et connaissances sont priés d'assister à son enterrement, qui aura lieu aujourd'hui, à quatre heures et demie de l'après-midi, de la résidence de sa veuve, No 88, entre Franklin et Liberté.

Décédé, le 15 août à 6 h. P. M., ERNEST FRANÇOIS SOUVERBIELLE, natif de Tarbes (Hautes-Pyrénées), âgé de 35 ans.

Les amis et connaissances des familles Augustin Schwenck et J. T. D. Lefèvre sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu ce matin à 9 heures.

Le convoi partira de sa demeure, derrière l'ex-Bourbon 108, entre Toulouse et St Pierre.

De la part de ses veuve.

A. L. G. D. G. A. D. U.
Or. de la Nelle-Orléans, 16 août 1874.
Les membres de la R. L. symbolique Les Vrais Amis de l'Ordre, No 57, sont convoqués extraordinairement pour ce soir, à 7½ heures, au Temple, rue Bourbon, entre Conti et Bienville, pour recevoir le Très Vénérable Grand Maître de la Louisiane, qui nous fera une visite officielle.
Par mandement de la R. Loge,
LE FOYER MAÇONNIQUE No 4.

Pulaski aller à bas à de la tombe à la calé de la rue, ANDRÉS GONZALES, natif de Andalousie (Espagne). Les membres de la famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, dimanche, à 4 heures de l'après-midi, de la résidence de sa mère, No 108 de la rue Ste-Anne, entre les rues Rampart et St-Claude.

Décédé hier à 3 heures de l'après-midi, à l'âge de trente-deux ans, JOSEPH BOUDOUSQUIÉ, né à Mazamet, arrondissement de Castres, département de la Montagne (France). Les amis et les connaissances, ainsi que les membres de la société de bienfaisance Portugaise, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à quatre heures précises. La famille est priée de considérer cette invitation comme spéciale.
De la part de son épouse et de sa famille affligée.

Décédé le 14 août, à l'âge de trente ans et demi, PIERRE-EUGÈNE, fils de monsieur EUGÈNE GIRAUD et d'Elmire Bonnaud. Le corps est exposé chez son père, No 155 rue Dauphine, entre Dauphin et Bienville, pour partir de là pour le cimetière de Lafayette, où, les amis de la famille sont priés de l'accompagner.

Décédé hier, à 7 heures du soir, à l'âge de trente-sept ans, JACQUES DOMERGUE, né à Haute-Pyrénées.

Ses amis et connaissances sont priés d'assister à son enterrement, qui aura lieu aujourd'hui, à quatre heures et demie de l'après-midi, de la résidence de sa veuve, No 88, entre Franklin et Liberté.

Décédé, le 15 août à 6 h. P. M., ERNEST FRANÇOIS SOUVERBIELLE, natif de Tarbes (Hautes-Pyrénées), âgé de 35 ans.

Les amis et connaissances des familles Augustin Schwenck et J. T. D. Lefèvre sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu ce matin à 9 heures.

Le convoi partira de sa demeure, derrière l'ex-Bourbon 108, entre Toulouse et St Pierre.

De la part de ses veuve.

A. L. G. D. G. A. D. U.
Or. de la Nelle-Orléans, 16 août 1874.
Les membres de la R. L. symbolique Les Vrais Amis de l'Ordre, No 57, sont convoqués extraordinairement pour ce soir, à 7½ heures, au Temple, rue Bourbon, entre Conti et Bienville, pour recevoir le Très Vénérable Grand Maître de la Louisiane, qui nous fera une visite officielle.
Par mandement de la R. Loge,
LE FOYER MAÇONNIQUE No 4.

Pulaski aller à bas à de la tombe à la calé de la rue, ANDRÉS GONZALES, natif de Andalousie (Espagne). Les membres de la famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, dimanche, à 4 heures de l'après-midi, de la résidence de sa mère, No 108 de la rue Ste-Anne, entre les rues Rampart et St-Claude.

Décédé hier à 3 heures de l'après-midi, à l'âge de trente-deux ans, JOSEPH BOUDOUSQUIÉ, né à Mazamet, arrondissement de Castres, département de la Montagne (France). Les amis et les connaissances, ainsi que les membres de la société de bienfaisance Portugaise, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à quatre heures précises. La famille est priée de considérer cette invitation comme spéciale.
De la part de son épouse et de sa famille affligée.

Décédé le 14 août, à l'âge de trente ans et demi, PIERRE-EUGÈNE, fils de monsieur EUGÈNE GIRAUD et d'Elmire Bonnaud. Le corps est exposé chez son père, No 155 rue Dauphine, entre Dauphin et Bienville, pour partir de là pour le cimetière de Lafayette, où, les amis de la famille sont priés de l'accompagner.

Décédé hier, à 7 heures du soir, à l'âge de trente-sept ans, JACQUES DOMERGUE, né à Haute-Pyrénées.

Ses amis et connaissances sont priés d'assister à son enterrement, qui aura lieu aujourd'hui, à quatre heures et demie de l'après-midi, de la résidence de sa veuve, No 88, entre Franklin et Liberté.

Louis Gerbaudet, secrétaire.

Décédé, le 15 août à 6 h. P. M., ERNEST FRANÇOIS SOUVERBIELLE, natif de Tarbes (Hautes-Pyrénées), âgé de 35 ans.

Les amis